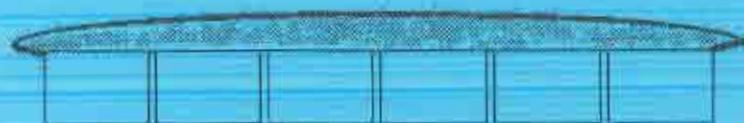


CRUP

Échos

mars 2003

N° 61

TRIMESTRIEL - 16^e année - Éditeur responsable: A. BERNIER, rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET

Hangar et Maintenance des Monorettes

Le centre H.H.H est ses monorettes... c'est du vent ! (p. 23)

Inspiré par l'actualité :

Qui va-t-elle dir'nu nosse planète ?

Oi place des Irakiens, d'ji vos l'dis, faut s'y mette
 Mi, leus chefs, d'ji n'les pou veuye dins l'gazette
 Et d'ji m'té mau des G.I. qui d'joûnt les vedettes
 Et leus dirigeants, i n'val'nut nin tripette !
 Tot l'monde dit qu'i féyanut one fameuse boulette
 Tant pire po les cis qui boutent a l'chèrette !

Après l'Irak, c's'èrait l'Corée, et puis l'reste d'oi l'planète
 Qu'i vauront éflammé comme one bwesse d'allumettes
 C'est sûr, i z'auront tote l'Asie à l'rawette
 Nin co continents, les Américains vont co à r'mette
 Quand les guères su l'terre ni l'ront pu ricette
 C'est sûr qu' i z'évôyeront les mitrailletes

Sur Mars, su Vénus, ou su one ôte planète
 Bin, c'est par là qu' i z'aurint d'vu c'minsi leus chettes
 Nos auruns s'ti paugères, c'est clair et net
 Qu' i voront si batte su l'lune, véla el copette
 Nos les rwétrons à l'TV di cinq à sept...
 Nos marquéyérans les points en bévant one canette !

A.Q.
Mars 2003**Inspiré par l'actualité :**

Que va-t-elle devenir notre planète ?

A la place des Irakiens, je vous le r'js, il faut s'y mettre
 Moi, leus chefs, je ne peux plus les voir sur la gazette
 Et je me fais mal des G.I. jouant les vedettes
 Et leurs dirigeants ne valent pas tripette !
 Tout le monde dit qu'ils font une fameuse boulette
 Tant pis pour ceux qui poussent à la charrette !

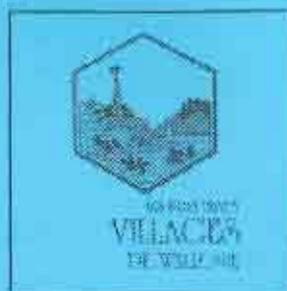
Après l'Irak, ce sera la Corée et le reste de la planète
 Qu'ils voudront enflammer comme une boîte d'allumettes !
 C'est sûr, ils auront toute l'Asie en prime
 Non contents, les Américains vont encore en remettre
 Quand les guerres sur terre ne feront plus recette,
 C'est sûr qu'ils enverront leurs mitrailletes

Sur Mars, sur Vénus, ou sur une autre planète.
 Eh bien c'est par là qu'ils auraient dû commencer leurs bêtises
 Nous serions à l'aise, c'est clair et net
 Qu'ils aillent se battre sur la lune, là au-dessus
 Nous les regarderons à la TV de cinq à sept...
 Nous marquerons les points en buvant une canette !

A.Q.
Mars 2003.

CRUP' Echos

Bulletin de liaison de l'activité à Crupet.
Rue St Joseph, 5 - 5332 CRUPET
e-mail : freddy.bernier@swing.be



Forum de rédaction

Pascal André
Freddy Bernier (rédacteur en chef)
Patrick Collignon
Marcel Pesesse (Trésorier)
André Quevrain

Compte bancaire

068-2182164-79

Conception Graphique (*)

Forum de Crup'échos

SOMMAIRE

	P.
- Le centenaire	2
- Une grand-mère au rallye	4
- SSS ... Sentiers Sans Souci	7
- Les bijoux de la famille	12
- Gardons la ligne	15
- Un vrai procès	21
- Gaston ... c'est fini ?	23
- Plaidoyer pour C.C.C.	24

(*) Thierry Bernier a souhaité quitter le forum de Crup'échos. Les membres tiennent à le remercier pour toutes ces années où il s'est investi au profit de notre trimestriel au travers de nombreux articles très appréciés. De plus c'est à Thierry que nous devons l'amélioration constante de la présentation de notre brochure qui reflète, grâce à son dévouement et à sa compétence, un certain professionnalisme.

Nous ferons de notre mieux pour que la qualité de l'impression et la présentation ne souffrent pas trop de son retrait, mais nous réalisons qu'il nous sera impossible de faire aussi bien. Nous sollicitons donc l'indulgence de nos lecteurs.

Peintures HOUGARDY
Rue de la Gare 7 - 5360 NATOYE
☎ 083 21 23 15

Papier peint - Tapis plain
Carpettes - Tapis de pied
Revêtement sols & murs

Ouvert de 9h à 12h et de 13h à 19h
Fermeture du samedi 12h au lundi 9h

**la maison
du cadeau**
Jacqueline MACOR - PESESSE

CADEAUX, SOUVENIRS
& ACCESSOIRES DECORATIFS

rue Haute 9
5332 CRUPET
083 69 94 44

EDITORIAL

.... Crupet, la fourmilière.

Dans notre monde moderne il est encore des coins paisibles comme notre village où les tracas qu'ils soient bénins comme la vie de tous les jours nous en procure, ou majeurs comme ceux qu'une lointaine (?) guerre de grande ampleur peut causer, n'empêchent pas la fourmilière humaine de s'activer pendant ses loisirs.

Au seuil de cet hiver un groupe de crupétois s'est mis avec acharnement au travail avec un objectif digne de nos prédécesseurs qui se sont investis par le passé pour perpétuer la mémoire de nos grands hommes. Cette fois comme en 1903, lors de l'inauguration, 1928 et 1953, pour les 25^{ème} et 50^{ème} anniversaires, les grottes de St Antoine seront dignement mises à l'honneur pour leur centenaire. Les acteurs ont besoin de vos encouragements et vous trouverez dans ce numéro les informations nécessaires.

La fourmilière crupétoise, c'est aussi chacun de nous oeuvrant dans sa propriété et son jardin avec la nature renaissante. Quelques conseils vous sont donnés dans le présent numéro quant au respect que nous devons à notre mère nature.



Certaines de nos fourmis faisant partie du forum de rédaction de Crup'échos, ont parfois fait preuve d'une imagination débordante pour ne pas dire délirante. Ainsi le « complexe H.H.H. » du plateau des Loges a suscité de nombreuses réactions de la part de nos lecteurs. Il faut reconnaître que pour ceux qui n'auraient pas suivi les épisodes précédents, le lien entre la série d'articles concernés et les plans présentés n'était pas nécessairement évident. Il nous faut donc vous rassurer (à moins que nous ne vous

décevions) en vous disant que ce projet H.H.H est tout à fait imaginaire. En effet il fait suite à la série d'articles de fiction de notre ami André Quevrain "Gaston, ..." qui est parue en wallon avec traduction en français.. Nous vous demandons de bien vouloir nous excuser si nous vous avons inquiété inutilement. Rassurez-vous donc, à part de possibles éoliennes (on ne sait jamais, mais ce ne serait pas nécessairement un mal) il n'y a rien de réel dans tout cela. Encore que la source "da Logé" existe bel et bien et si vous avez l'occasion de vous y rendre vous verrez les vestiges d'un bâtiment au lieu du captage qui finalement n'a jamais été utilisé.

Bon travail et encore du plaisir à la lecture de notre revue.

F.B.

Jardisart

25, Chaussée N4, 5330 SART-BERNARD
Tél. 081 40 01 84 - Fax. 081 40 23 10

Architecte paysagiste
création de jardins - pépinière
Devis gratuit sans engagement

CENTENAIRE des GROTTES de CRUPET - 14 / 15 juin 2003.....

Quels sont nos buts ?

Le but recherché est de faire connaître l'historique de l'œuvre et rendre hommage aux efforts accomplis par les Crupétois, en particulier par le Chanoine Gérard, dans la réalisation d'un ouvrage spectaculaire et original qui a largement contribué au succès de Crupet.

Nous désirons respecter l'esprit qui animait nos anciens lors de la construction : « Œuvrer ensemble, sans esprit de lucre, à une tâche qui survivra ».

C'est dans cet esprit que fut organisé le cinquantenaire grandiose de 1953 (et aussi le 25^{ème} anniversaire en 1928, généralement ignoré) ; c'est ce même esprit qui nous anime, cette organisation doit être l'œuvre des Crupétois. Toute l'organisation est placée sous le contrôle d'un comité placé sous la présidence de Monsieur le curé Crémer.

PLAN GENERAL de la MANIFESTATION

Pour fêter dignement le centenaire des grottes de Crupet les samedi 14 et dimanche 15 juin 2003, les manifestations suivantes sont prévues :

Une exposition le samedi et le dimanche (à la salle Sainte Famille).

Cette exposition aura pour but de situer la réalisation des grottes sous tous ces aspects : sociologiques, spirituels, techniques et historiques. Sous le contrôle du comité, cette exposition est placée sous la responsabilité de Crup'échos. Plusieurs volets devraient être présentés :

- Antécédents (grottes de Roly, ...)
- Techniques de construction
- Maquette(s)
- Projection du (des) film(s) du cinquantenaire
- Archives de la construction et des pèlerinages.
- Situation économique et sociale du village en 1903
- Photos d'époque du village

**N.B. : pour rappel toute information, photos, souvenirs... sont les bienvenus
chez Freddy Bernier Tel. 083 /699 409**

Des activités diverses dans le cadre d'un « village de Crupet en 1903 »

Sous le contrôle du comité et sous la responsabilité de T. Bernier, ces activités seront ouvertes le dimanche 15 juin de 13h00 à 21h00, le cœur du village sera fermé à la circulation et l'intention est de lui rendre son aspect 1903 dans la mesure du possible; nous demanderons entre autres aux villageois de s'habiller en costumes d'époque.

Des animations se dérouleront à différents endroits ; dans l'église, devant l'église, sur le parvis des grottes, dans la rue ; probablement un tournoi de balle pelote. Animations déjà retenues : fanfare d'Assesse, chanteurs de rue, orgues de Barbarie, Chorale Grégorienne, groupes de danseurs, vieilles voitures...

Une grande tente sera ouverte dans le jardin du presbytère, on y servira boissons et sandwiches en complément des terrasses des cafés/restaurants. Il ne s'agit pas de leurs faire concurrence, mais l'expérience a montré que le potentiel d'accueil à Crupet est vite dépassé lors de manifestations de cette importance.

Deux représentations sur le parvis des grottes les samedi et dimanche à 22h

Thème : « Naissance, réalisation et héritage des grottes St Antoine de Padoue à Crupet »

Il s'agit d'un spectacle (d'une durée approximative de 2 heures) donné sur le parvis des grottes lequel pourra accueillir de l'ordre de 250 personnes assises.

Le premier acte traitera de la naissance de l'idée de la grotte, le second de la réalisation, le troisième de l'héritage de cette réalisation.

Toutes les scènes sont écrites et jouées par des crupétois et crupétoises . Une quarantaine d'acteurs et figurants participeront au spectacle.

Les scènes jouées s'enchaîneront, elles seront entrecoupées de projection de diapositives et de petits films tournés pour l'occasion; une chorale en grégorien accompagnera le jeu des acteurs. L'ensemble sera renforcé par des jeux de lumières (80 projecteurs ont été réservés).

Sous le contrôle du comité, les représentations sont placées sous la responsabilité de G.Grandjean.

Merci de vos encouragements.

Le Comité du Centenaire des Grottes St Antoine de Padoue à Crupet.

Prix d'entrée : 10 € (8 € pour les réservations avant le 14 avril 2003).

Réservation prioritaire pour les lecteurs de Crup'échos avant le 15/4:

Nous attendons beaucoup de monde aux représentations et le nombre de places est limité à maximum 250 personnes par soirée. Il y a donc très peu de places disponibles compte tenu de l'événement et de la promotion qui en sera faite à partir du 15 avril .

Nous vous conseillons de réserver vos places dès que possible et **avant le 14 avril**. Si vous ne le faites pas de suite, il est possible que vous ne puissiez assister à la représentation !

Pour se faire faites un **virement de 8 € par personne** (au lieu de 10 € - prix normal) au compte **000-0830905-03 Grottes de St-Antoine de Crupet** en mentionnant votre nom et votre prénom, le nombre de places réservées pour le samedi et/ou le nombre de places réservées pour la représentation du dimanche.

Exemple de communication : Tartempion Etienne 2 Samedi 1 Dimanche

On vous enverra après le 15 avril vos tickets d'entrée avec le numéro des places réservées (Chaises plastiques confortables).

Histoire d'une grand-mère en super forme...

Par un très beau Dimanche de Juin, je propose a ma chère et tendre moitié une journée de promenade-détente en FORDA.

Comme d'habitude, Jocelyne ne refuse jamais une balade hors des autoroutes monotones, hors du stress et du Traintrain quotidien... Nous voilà donc en route vers nos belles contrées Ardennaises, là où les gens savent encore apprécier la vraie vie, là où les gens s'arrêtent pour laisser passer et admirer notre vieille voiture ! Les plus sympas iront même jusqu'à nous applaudir.

Après 2 heures de route et de bonheur intense, nous nous arrêtons dans un magnifique petit village Luxembourgeois, le long de la Semois, pour y casser la croûte : et c'est alors qu'un incroyable sentiment de culpabilité m'envahit de la tête aux pieds, un énorme frisson me traverse le corps : je ne suis pas en règle, je n'ai pas le droit de rouler seul le Dimanche, j'ai le droit de rouler seulement pour participer a un Rallye... mince, me voilà angoissé pour le restant de la journée...

Sauf... si je présente ma voiture au contrôle technique...
Et ça, c'est une gageure !!!

Tu es fou, me dira un ami : je connais un gars qui s'est fait refuser pour les freins avec une... de 7 ans, alors Toi avec ta vieille carriole, tu rigoles ou quoi ? Tu ne pourras même pas entrer dans la station, ha, ha, ha...

Le lendemain, n'en pouvant plus de vivre dans le doute, je me décide, je suis tellement sûr de ma mécanique que je fonce direct au contrôle technique de Sinsin...

A peine arrivé, une file d'une douzaine de voitures patientent devant moi, petit à petit, quelques amateurs sortent de leur voiture moderne et tournent autour de ma Ford, les questions fusent de toutes parts : c'est une quelle année ? C'est quelle marque ? Vous sortez souvent ? Elle est encore bien pour son âge, etc, etc... Après quelques minutes, c'est à mon tour d'avancer sur la fosse...

Quel accueil chaleureux : le chef de station, propriétaire d'un ancêtre en cours de restauration, s'affère et inspecte d'un œil avide de curiosité ma grand-mère : mais que désirez-vous exactement ? Une visite « Ancêtres » ou une visite voiture de tourisme ? Je lui rétorque aussitôt : une vraie visite ! Je veux rouler quand je veux avec ma voiture... Un peu secoué, celui-ci procède à la vérification des documents, pendant que quatre autres inspecteurs m'assaillent de questions en tout genre : trouvez-vous encore des pièces ? Et les pneus ? Et le petit robinet au tableau de bord, ça sert à quoi ? Et le moteur, c'est quelle cylindrée ? A combien roule-t-elle ? Combien consomme-t-elle ? Etc... Etc...

Après avoir testé les rotules, la suspension, les axes de fusée, l'éclairage, bref une inspection aussi complète et identique à celle d'une voiture moderne, mis à part les phares qui, comme tout le monde le sait, sont toujours en 6 volts et non compris dans les 40 cm extérieurs ; le chef de station m'invite à passer au bureau afin de me remettre une carte de contrôle technique vierge s'il vous plaît !

Quédisse ? Comme on dit chez nous ! Qui l'eut cru ? Incroyable !

Me voici a présent non seulement tranquilisé, mais heureux de pouvoir rouler quand je veux, et dans toute l'Europe : parfaitement en règle avec le code de la route et avec tous les contrôles de police !

Ca tombe bien, depuis le temps que j'attends pour passer mes vacances dans les petits coins cachés de France hors des bouchons, des contraintes et du stress ; avis aux amateurs de bien-être !

Rentré chez moi, mon ami m'attendait, un petit sourire moqueur en coin, les mains dans les poches... Je lui montre alors mon certificat de visite authentique : il est devenu tout blanc, a avalé sa chique, et ne sort plus de chez lui depuis 3 mois....

Jean-Jacques

Dans le cadre du 20^{ème} Anniversaire
du Rallye de Wallonie, nous organisons,
le 1^{er} mai 2003, un rallye pour ancêtres
«Ronde de Namur, Région Capitale».

Voici le déroulement de la journée

- 08h30 : Arrivée des véhicules au parc fermé sous surveillance sur le parking de la patinoire de Jambes.
08h45 : Inscription au café Hôtel de Ville, Place de la Wallonie.
09h00 : Petit déjeuner sous chapiteau sur la Place de la Wallonie.
10h00 : Départ des véhicules des années 1901 à 1940.
10h30 : Départ des véhicules des années 1940 à 1975.
12h00 : Rentrée des véhicules au parc fermé sous surveillance à la patinoire de Jambes.
12h30 : Repas sous le chapiteau sur la Place de la Wallonie.
14h00 : Départ des véhicules des années 1901 à 1940.
14h30 : Départ des véhicules des années 1940 à 1970.
16h30 : Rentrée des véhicules au parc fermé sous surveillance à la patinoire de Jambes.
17h00 : Concours d'Élégance sous le chapiteau.
Petite restauration.
Remise des prix.

Les deux balades de la journée (matin et après-midi) totaliseront +/- 100 kms.

Si le rallye vous intéresse, vous pouvez contacter, pour plus de renseignements :

Mr Jean-Jacques Quevrain	081/32 05 12 (journée) 0479/26 48 23
Mr Claude Dodemont	081/30 35 62 (journée) 081/30 88 33 (après 18h00)
Mr Jérôme Renard	0474/28 38 63
Mr Richard Dives	0497/10 91 79

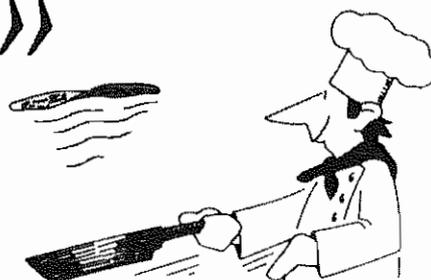
Merci et félicitations André...

Les lecteurs attentifs remarqueront que quelque chose a changé dans la publicité du Garage QUEVRAIN. En effet notre collaborateur et ami André QUEVRAIN vient d'être admis à ce que l'on pourrait appeler «l'éméritat». Après avoir succédé à son père Marcel et participé activement à la création du garage d'Erpent, André a cessé toute activité rue Basse à Crupet. 1927-2002, trois quarts de siècle de mécanique automobile à Crupet s'achèvent. Le relais est passé et l'enseigne MAZDA à Crupet disparaît définitivement. Un chapitre de l'activité économique dans notre village se ferme pour laisser la place à un autre dont nous aurons sans doute l'occasion de parler dans un prochain numéro.

Le forum .

Taverne - Restaurant - Crêperie
« Al Besace »

Rue Haute, 11
5332 CRUPET
(Près de l'église) - Tél. 083 69 90 41



RÉPAR - CUIR



rue St Joseph, 9
5332 CRUPET

Tél. 083 69 96 82

**CUIR - DAIM - SKAI
MOUTON RETOURNÉ**

TECHNIQUE SPÉCIALE DE VULCANISATION

Sentiers et chemins publics- quel devenir?.....

CR S44, CR C25, CR S 36... C'est ainsi que l'on désigne les chemins et sentiers qui parcourent notre entité. Beaucoup préféreront parler du chemin de la Ramonette, du Pachy, ou du Tienne Biot. Dans un souci de clarté, c'est pourtant par les numéros que les membres du groupe "Sentiers et chemins assessois publics" ont été amenés à qualifier ce qui est la base de leur travail dont voici brièvement ici le contexte.

Des chiffres et des sigles remplacent la poésie des noms de lieux dits. Cela traduit bien la modification profonde de nos sociétés rurales: les usages de la collectivité villageoise se sont radicalement transformés. Les besoins de circulations ont pris d'autres voies et d'autres moyens. Nombres de chemins ont été délaissés car il ne faut plus se rendre du village au champ. Les enfants n'ont plus d'école proche à rejoindre.

Depuis quelques années cependant la question de l'usage de la petite voirie, patrimoine public, connaît un regain d'intérêt. Dans la foulée du développement des marches vertes et des loisirs actifs, le public essaye de (re)trouver un peu de quiétude dans un pays peuplé, comme le nôtre. On cherche à s'éloigner des dangers et dérangements de la circulation automobile. Nous redécouvrons nos chemins. Mais le temps a passé. Certaines voies de communication sont devenues inaccessibles par manque de passage, d'autres ont changé de statut, d'autres encore ont été volontairement entravées... Par où donc puis-je encore passer? Suis-je toujours en droit d'emprunter cette voie aujourd'hui désaffectée mais tant courue par le passé? Telle est la question que devrait se poser tout promeneur.

Déjà en 1998, un groupe de personnes volontaires, pilotées par Monsieur Petit et Mme Frippiat avait mené sur toute l'entité un état des lieux. Dans le hall de la maison communale, chacun peut aujourd'hui consulter une grande carte, concrétisation de ce travail. On y repère toutes les voiries publiques communales asphaltées (en rose) et les voiries publiques non asphaltées accessibles. On y repère les endroits où se posent des problèmes techniques (assiette invisible, absence de défrichage...). Il faut rendre hommage à ce groupe pour la finesse de son approche et la précision avec laquelle le constat a été dressé.

Le groupe actuel, constitué en octobre 2003, suite à un appel public de la Commune de Assesse, s'est d'ailleurs formellement inscrit dans la continuité. Autour d'un bureau temporaire présidé par Les mêmes Philippe Petit et Monique Frippiat, ce ne sont pas moins de 35 personnes qui ont participé aux deux premières réunions. Les participants se sont quittés avec une première mission, simple et agréable: se rassembler, dans un premier temps par village, afin de mettre à jour l'état des lieux défini en 1998. Pour Crupet, nous sommes actuellement deux à avoir parcouru à nouveau les chemins cet hiver. Nous avons discuté le sujet avec l'un et l'autre. Une mise en commun a eu lieu le 1er mars.

Certains problèmes techniques relevés il y a quatre ans ont trouvé une solution. Il faut signaler les travaux d'entretien réalisés ou en cours: débroussaillages du début du chemin de la Ramonette, du chemin dans la campagne d'Assesse, chemin de la vierge vers Bauche, promenade du SI vers Jassogne. Aucun chemin désigné comme accessible en 1998 ne s'est vu entravé de manière significative depuis. Il reste cependant sur Crupet des chemins litigieux, tant à l'intérieur qu'aux confins du village. Notre tour d'horizons s'est fait en respectant un principe: celui de l'observation. Il est dans cette phase hors de question de rentrer dans un processus de proposition et à plus forte raison de revendication.

Tout au plus, pouvons-nous faire les observations suivantes. D'abord, il existe dans Crupet un certain nombre de sentiers de communication interne. Certains sont ouverts et ne posent pas de problèmes d'accès. D'autres sont peu praticables, inaccessibles ou litigieux. Si contrairement à d'autres villages, les communications au quotidien ne sont plus de mise (pas d'école, de magasin, de gare...), ces itinéraires représentent tout de même des alternatives avantageuses (sécurité, raccourcis) pour le déplacement dans le village. Ils manquent de signalement pour ceux qui ne connaissent pas déjà leur existence.

Ensuite, situé aux limites d'une autre commune, une complémentarité pourrait être cherchée avec Yvoir afin de connaître les voiries autorisées pour poursuivre les nôtres sur ce territoire, notamment dans les bois communaux de Durnal.

Enfin, les chemins et sentiers qui parcourent le territoire de Crupet sont dignes d'intérêt sur plusieurs plans: aspects paysagers et écologiques; profils topographiques variés; alternatives aux voiries carrossables; connections et raccourcis. Certains cumulent plusieurs de ces atouts. On n'invente rien ici, mais c'est toujours bon de se le rappeler.

L'intérêt pour un renouveau et une préservation d'un patrimoine existe dans chacune de nos sections. Ce n'est d'ailleurs pas une nouveauté: notre Forum y faisait déjà allusion dans l'éditorial d'un Crup'échos de 1996, et les articles récents concernant l'histoire des voies de communication à Crupet contribuent à donner un relief particulier à ce patrimoine.

Parviendra-t-on dans le cadre du groupe "sentiers et chemins communaux assessois" à briser le cercle vicieux qui enchaîne désaffectation et défaut d'entretien? Les moyens seront-ils trouvés? Les différents intérêts présents dans le groupe (agriculteurs, promeneurs, cyclistes, cavaliers, attelages, usagers au quotidiens, naturalistes...), les citoyens et responsables politiques pourront-ils s'organiser dans un projet commun et gérer les possibles confrontations? Des actions concrètes pourront-elles trouver un aboutissement dans des délais raisonnables? Les prochaines réunions devraient apporter des réponses à ces questions.

Contacts à Crupet:

Jacquy Heyens, rue Basse 9 bte 6 0477/28 03 54
Patrick Colignon, rue Haute 34 083/69 92 75.

Vous trouverez ci-dessous quelques notions juridiques en rapport avec l'objet de cet articles, suivies d'un premier état des lieux glané au fil de l'hiver 2002-2003.

Quelques précisions obtenues de Me Brusselmans, avocat, lors d'une réunion du groupe sentiers

L'atlas... toute une histoire

Une loi de 1841 fonde la réglementation sur les chemins et sentiers vicinaux. Ainsi, un atlas a été dessiné cette époque. C'est encore aujourd'hui le document officiel de référence. Pourtant, l'atlas ne représente plus la réalité: de nombreux chemins ont au cours du temps changé de parcours, ont été aliénés, ont disparus alors que l'atlas lui-même n'a pas été mis à jour. D'autre part, il existe des voiries publiques dite communales ou "innomées" et des servitudes publiques qui ne figurent pas à l'atlas. Se forger un représentation de l'ensemble de la voirie accessible nécessite de faire appel des plusieurs types de document et de recouper des informations localisées dans des endroits différents (Commune, Province).

Privé ou public?

Usage et propriété doivent parfois être dissociés. Une voirie publique peut très bien se trouver sur un propriété privée. Le propriétaire de l'assiette ne peut en aucun cas y entraver le passage. Néanmoins, u accommodement peut avoir lieu afin d'en modifier le tracé.

Les riverains d'une voirie publique sont tenus d'entretenir cette voirie à l'aplomb de leur propriété (taille d la végétation par exemple).

Usage trentenaire

Un chemin vicinal peut très bien perdre son statut public après 30 ans de non-utilisation. A l'inverse un voirie privée peut devenir publique (pour le passage, pas pour la propriété) par usage trentenaire. Dans u cas comme dans l'autre ces affaires aboutissent souvent dans les bras de la justice et c'est une matière délicate où règne la jurisprudence!

Chemin ou sentier?

Selon la loi de 1841, le chemin doit pouvoir supporter la passage des charrettes. Les sentiers, plus étroits, seront accessibles aux piétons, cyclistes, cavaliers. Les autorités peuvent définir quelles sont les catégories d'utilisateurs autorisés.

Etat des lieux sur Crupet

Patrick Colignon / Jacquy Heyens

14 janvier 2003

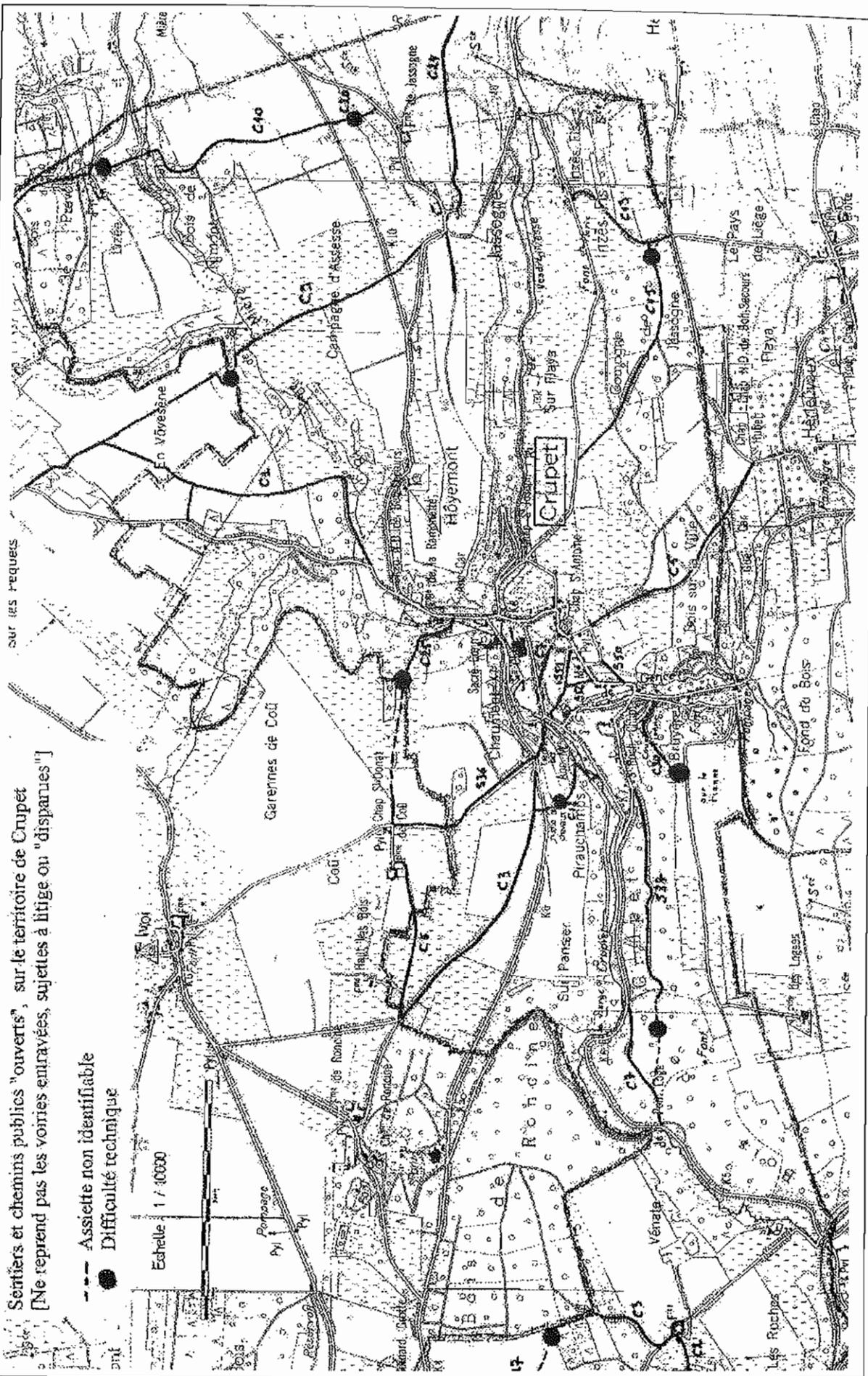
Comme décidé en réunion plénière, nous nous sommes intéressés en priorité aux sentiers repris en verts par le précédent groupe *sentiers*, c'est à dire ne connaissant que des difficultés d'ordre technique. Pour cette catégorie, quelques modifications sont à remarquer par rapport au précédent état des lieux. Aucune entrave majeure n'a été repérée.

Nous avons ajouté quelques autres sentiers dont nous aimerions connaître le statut.

Sentiers et chemins publics "ouverts", sur le territoire de Crupet
 [Ne reprend pas les voiries entravées, sujettes à litige ou "disparues"]

- - - Assiette non identifiable
- Difficulté technique

Echelle 1 / 10000



Globalement, les chemins et sentiers qui parcourent le territoire de Crupet sont dignes d'intérêt sur plusieurs plans : aspects paysagers et écologiques ; profils topographiques variés, alternatives aux voiries carrossables ; connections et raccourcis intra villageois. Certains cumulent plusieurs de ces atouts.

D'autre part, Crupet jouxte la commune de Yvoir. Il serait intéressant de connaître aussi les sentiers communaux présents notamment sur le territoire de Durnal et de Mont-Godinne afin d'envisager des connections.

Voici en détail les éléments retenus pour chaque sentier.

RAS sur les chemins suivants :

CR C6 + MA C27 (ferme de Cou vers Château de Ronchinne)
CR C3 (rte de Mont vers Château de Ronchinne.
CR S36 + MA S53 (Tienne Biot vers Yvoir)
CR C5 (de la rue du Dessus vers Durnal)
CR C13 (de Inzefy vers Flaya Durnal)
CR C24 (de la Grande Cinse de Jassogne vers la E411)
CR C1 + MA C3 (de CIBE-Fontène Diè vers Maillen)
CR C7 (ruelle du Comte)
CR C7 ? (virage de la vierge vers Bauche)

Commentaires sur les chemins suivants :

CR S37

date: 24 nov 2002

Le chemin part de la rue Pirauchamps et permet d'éviter en grande partie la route de Crupet à Bauche pour rejoindre ce lieu. Une première partie en pente douce, large et est carrossable pour des engins tracteurs utilisés pour les coupes de bois. Au bout du chemin actuel, le tracé disparaît brusquement. En poursuivant environ 50 m en suivant les courbes de niveau, on rejoint l'assiette encore clairement visible à hauteur du passage d'une petite combe. Il s'agit maintenant d'un sentier. Des troncs et branches d'une coupe récentes obstruent le passage. Au sortir de la combe le chemin disparaît. **Deux solutions envisageables afin de rejoindre CR C7.**

- 1) descendre directement sur la route où on retrouve le début du CR C7 au niveau de la Vierge et le monter.
- 2) couper à travers bois en suivant la lisière des résineux. On retrouve alors CR C7 au moment où il redescend vers la route direction Bauche.

CR C15

date: 1 déc. 2002

Au départ de la rue d'Insefy, le chemin démarre sur la droite entre des pâtures. Il a été dégagé en 2001 par la Commune, mais les souches n'ont pas été enlevées. Il a été entretenu cette année (débroussaillage). Dans le bois, le chemin oblique légèrement sur la gauche. Il monte en creux et est donc toujours bien marqué. Quand il quitte sa partie creuse, il devient moins visible, mais toujours présent. A l'arrivée sur une pâture la poursuite afin de rejoindre le CR C13 (Sur Flaya-ferme d Insefy) ne peut se faire par le chemin. Son assiette est maintenue mais les deux clôtures en barbelés limitant les prés sont trop proches et ne permettent pas de s'engager. Mis à part ce goulot, il n'y a pas d'entrave au passage (pas de clôture perpendiculaire au chemin). **Ce passage pourrait être aménagé sans travaux conséquents.**

CR S51 CR S 52

date: 11 déc. 2002

Ces sentiers étroits sont situés **au cœur du village et jouent un rôle important de mobilité interne**, entre le haut et le bas du village. Ils n'ont plus été entretenus pas la Commune depuis l'été 2000.

Sur une partie, il est bordé de haies hautes, entretenues par le propriétaire riverain. Sur la partie qui descend vers la rue Basse, l'entretien à l'aplomb par les riverains ne semble pas effectif. Au débouché sur la rue Haute, l'accès est momentanément gêné par le chantier de construction d'une maison. L'assiette du chemin est par endroit fort bosselé par manque de "trafic".

Aucune entrave réelle n'est relevée, mais **un manque global d'entretien limite la praticabilité.**¹

¹ NDLR : ces sentiers (50, 51, 52 ainsi que celui traversant le Pachi (prairie en fac du château) mériteraient une petite attention **urgente** pour le **fléchage** et là où elles existent le réaménagement des **chicanes**.

CR C30

Date: 11 déc. 2002

Ce chemin permet de monter rapidement au plateau des Loges sans emprunter l'actuelle route carrossable ne subit pas d'entrave. Il reste bien marqué. Malheureusement il s'arrête avant d'atteindre la rue des Loges à proprement parler. Cette jonction ne peut se faire qu'en passant illégalement sur un terrain non encore bâti. Un passage pourrait-il rester ouvert ? NB: sur d'anciennes cartes, le chemin existe.

CR S20 entre deux parties de la rue Basse au niveau du Moulin do Mitan)

Chemin litigieux. Passage entravé. Toutefois, il est parfois emprunt par des marches organisées. C'est un chemin de liaison interne digne d'intérêt.

CR S47 (rue du Dessns vers Insefy)

quid point de vue statut ?

CR S44

quid de son statut ?

CR C10 (Petit Courrière vers Jassogne). promenade P7 du SI.

Date: 16 décembre 2002

En venant de Petit-Courrière, dans le fond avant de remonter vers le bois Le Prévos: ancien dépôt ordures recouvert.

Au niveau de la ferme de Lizée: Barrière ouverte, mais panneau indique clairement que le chemin est privé. Il faut prendre dans la prairie à droite un fond assez humide. Parfois le passage est entravé par la clôture du pré. **Pas de trace de sentier visible de prime abord.** Plus bas, avant d'atteindre le ruisseau de Mière : chicane dans la clôture indique l'existence d'un passage.

Portion du chemin après la traversée de la route Assesse-Crupet accessible en cette saison. Double clôture électrifiée protège un couloir à vaches (boueux) et entrave le passage. Des tubes en plastiques permettent de soulever le fil pour passer, mais difficilement. Au-delà, la végétation subsistante (orties et ronces) laisse penser que le chemin n'est pas praticable en saison.

CR C9 (Jassogne vers la Campagne d'Assesse en direction de Maillen)

Le chemin redescendant de Jassogne est barré par des ficelles à ballot en nylon à son débouché sur la route Assesse-Crupet.

Plus bas et avant le ruisseau de Mière : chemin élargi récemment par engin. Après le ruisseau, le chemin devient sentier. **Portion sans assiette visible dans les champs labourés.**

CR C18 (Chemin sur Panser)

Portion sans assiette visible entre la sortie du bois et la route Crupet-Mont passage dans le champ cultivé. Idem pour la portion à partir de cette route jusqu'au chemin CR C3

CR S50 (Chemin derrière balle pelote)

Chemin de liaison interne. L'arrivée sur la rue Haute est en escalier. Danger. **Placement d'une rampe souhaitable.**

Chemin vers point de vue Sacré cœur

Améliorer l'accès au début du sentier car dégradations lors de travaux récents

CR C 27 - CR C3 (Venalte vers Mont)P

Il y a divergence entre l'itinéraire de la promenade P1 du SI et la carte dressée par le groupe sentier de 1998. Via CR C3, il faut longer une sapinière et au coin traverser le champ. Travaux de débardages actuels sans doute pour entretien d'une conduite de gaz. Assez boueux. Intérêt: arboretum de la forêt domaniale. A valoriser.

CR C25 - MA C27 : (Ramonette)

Au départ du ruisseau du Crupet, le chemin est à présent bien dégagé dans sa montée. A l'arrivée sur les prairies, il n'y a pas de passage en clôture. Le chemin n'est plus visible et un *jalonnement* serait à placer dans le pré afin de rejoindre le chemin qui mène à la chapelle Saint Donat.

Une famille crupétoise très entreprenante

Le 5 mars dernier s'est ouvert à Namur, 19, rue des Croisiers, une nouvelle bijouterie-joaillerie, gérée par Claude JADOT et sa fille Aude.

Pendant vingt-cinq ans, Claude a exploité une bijouterie à Profondeville. Il s'est intéressé à la gemmologie afin de mieux sélectionner les pierres précieuses et d'offrir à sa clientèle un choix de grande qualité.

Sa fille Aude a étudié pendant cinq ans l'art de la bijouterie chez un excellent maître, M.A. Toussaint. Passionnée par son métier, Aude réalise des bijoux de facture classique ou contemporaine. Elle sertit elle-même les pierres étant, de ce fait, l'unique artisane de ses créations.

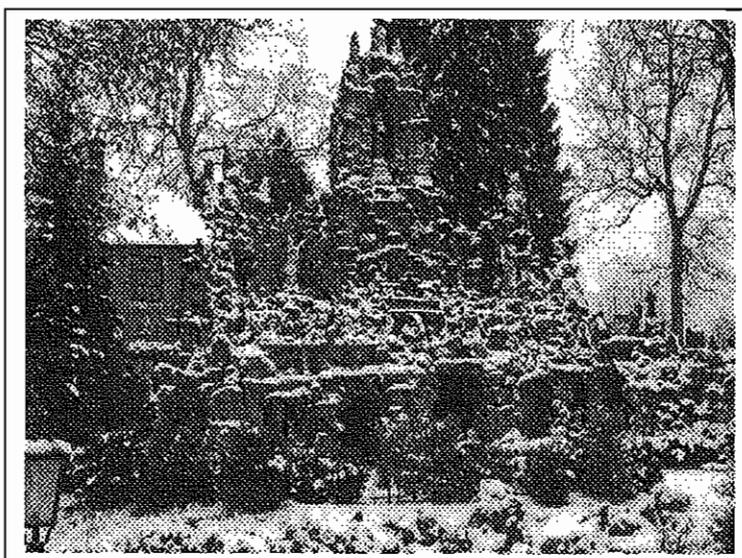
Père et fille ont donc uni leurs compétences et sont prêts à satisfaire vos rêves. Ils vous invitent à découvrir leur vitrine et à visiter l'atelier qui fait partie intégrante du magasin. C'est là que vous verrez Aude travailler tout en finesse et précision. Vous êtes les bienvenus du mardi au samedi de 9h.30 à 18 h.

BIJOUTERIE-JOAILLERIE

Claude JADOT et Aude
Art et création

Atelier de réparations et
Transformation de bijoux
Enfilage de colliers
Réparations de montres

19, rue des Croisiers
5000 NAMUR Tél.: 081 640 900



cordonnerie 
André
MOREAUX

Rue St Joseph, 3

5332 CRUPET - Tél. 083 69.94.14

AUTO PNEUS SERVICE

Quai de l'Industrie, 2 - 5590 CINEY GARE

Tél. 083 21 51 29

SPÉCIALISTE PNEUS TOUTES MARQUES
GÉOMÉTRIE ÉLECTRONIQUE

BOULANGERIE - PÂTISSERIE **NÉLIS & FILS s.a.**

- * *Tous produits de 1° choix*
- * *Spécialités tartes au riz et gâteaux*
- * *Grand choix de pains spéciaux*

Place Communale, 13
5330 ASSESSE

Tél. 083 65.53.37



IN MEMORIAM

Henri WARNON est décédé à 83 ans, à FOSSES-LA-VILLE dans une maison de repos où il a séjourné pendant plusieurs semaines, après son accident, sur le seuil de son habitation. Sa profession d'épinceur l'amena à devenir patron de carrière. Il fut combattant-volontaire en 1940/45. Il fut échevin de CRUPET de 1958 à 1970, et s'adonna le plus souvent possible à la pêche, à la chasse, à son jardin et... aux concours de couyon.

Très jeune, il s'intéressa au cyclisme, et plus tard on le retrouvera à des postes de confiance au football et à la balle pelote.

A sa famille, CRUP'ECHOS présente ses sincères condoléances.

Paul de Clerckx a habité au 9A, rue Basse, pendant presque trois ans. Ancien officier, il est décédé à 66 ans, des suites d'une maladie qui l'obligeait à une chimiothérapie mobile.

Son état général s'était dégradé, au point de l'amener à éviter les rencontres. Mais les rares contacts que les crupétois eurent avec lui, leur ont permis de découvrir un homme serviable dont ils conserveront certainement un bon souvenir.

FUNERAILLES ET FUNERARIUMS

HENNUY

RUE DE LENNY N° 107A & 93
5360 NATOYE

TEL 083/ 21.24.47 & 21.50.50

MATAGNE

Successeur P.F. HENNUY

RUE JULIE BILLIART N° 34
5000 NAMUR

TEL 081/ 26.09.99

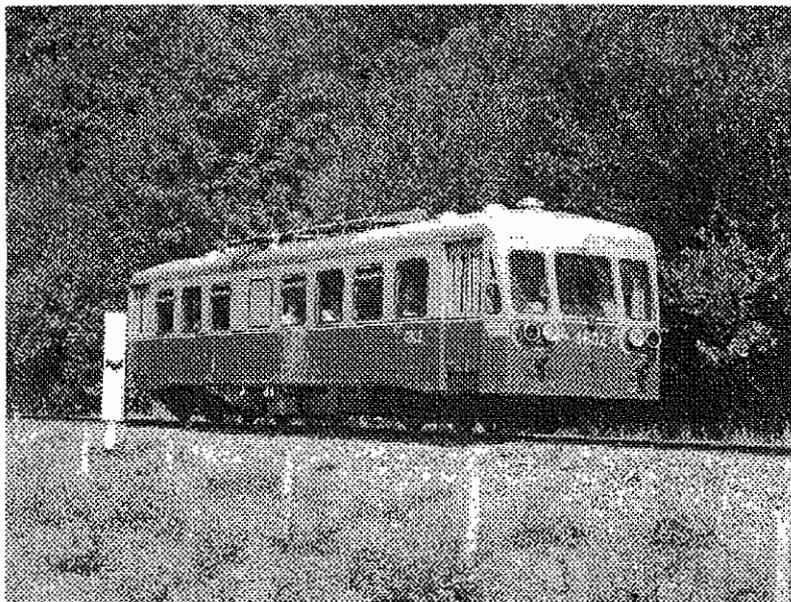
G.S.M 0475/ 641682

**TOUTES FORMALITES / SERVICE JOUR & NUIT
FLEURS EN SOIE / MONUMENTS / PLAQUES
SOUVENIRS MORTUAIRES.**

Arrêt sur la ligne... 128

Hormis les quelques journées où les TEC mettent en place des circuits exceptionnels, il est bien rare de croiser un bus au cœur de ce village. Je ne parle pas ici des cars de touristes, mais bien de ces bus jaunes et rouges qui nous transportent au quotidien. La ligne 128a, Ciney-Yvoir effleure bien Crupet cinq à sept fois par jour en semaine dans chaque sens, mais....

Je me suis récemment penché sur les horaires de cette ligne car nous étions sollicités par des amis qui souhaitaient nous rendre visite sans voiture. La chose est possible, bien entendu, mais pas dans le plus grand confort. J'ai analysé les horaires pour rejoindre Crupet, via Yvoir.



La Micheline de la ligne du Bocq.

Aujourd'hui, la plupart de nos déplacements se font en voiture. Les enquêtes montrent que la société n'est pas prête à changer fondamentalement ses habitudes. La question de la mobilité est pourtant à l'ordre du jour, en milieu urbain comme en zone rurale. Crupet, tourné vers l'extérieur pour l'essentiel des déplacements, n'y échappera pas et la possession d'une voiture par la plupart des familles ne devra pas occulter les difficultés éprouvées par d'autres (familles nombreuses, personnes plus âgées ou à faibles revenus) pour organiser la mobilité.

Envisager l'accessibilité de Crupet en transports en commun revient à poser simultanément deux questions que nous allons aborder:

- 1) Y a-t-il une demande du public et vers quelles destinations souhaite-t-on se déplacer?
- 2) L'offre actuelle est-elle "convenable"?

L'enquête de 1999

En mars 1999, la Commune de Assesse et les TEC soumettaient au public de l'entité un questionnaire. Dans le but d'étudier "la possibilité de faire circuler un minibus dans l'entité de manière à desservir nos écoles, les administrations, les cliniques, etc." l'enquête allait permettre de renseigner sur les déplacements souhaités, ainsi que les heures, que l'on soit disposé ou non à utiliser ce minibus.

Origine.\ Destin	Assesse	Namur	Ciney	Mont	Yvoir	Jambes	Courrière	autres	total origine
Assesse	10,00			10,00		5,00	0,50		25,50
Crupet	56,70	18,00		0,80	13,00		8,50	24,00	121,00
Florée	20,00		10,00					2,00	32,00
Maillen	5,00	30,00		8,00		5,00		3,00	51,00
Sorinne	0,50		10,00						10,50
total dest.	92,20	48,00	20,00	18,80	13,00	10,00	9,00	29,00	240,00

Principales destinations souhaitées au départ des villages de l'entité. Enquête TEC 1999.

La Direction régionale des TEC vous a transmis le dépouillement quantitatif des questionnaires reçus. J'en ai réalisé un tableau synthétique. Globalement, on peut déceler quelques destinations privilégiées dont Namur et Assesse. Il s'agit de deux "Chefs lieux": capitale provinciale et centre communal. (*)

Par manque d'information sur la méthode de récolte des données, je ne me risquerai pas à tirer des conclusions hasardeuses. On remarquera quand même le nombre élevé de souhaits de déplacements émanant d'habitants de Crupet (50% de tous les déplacements renseignés). L'existence d'une réelle demande est une

hypothèse qui mériterait d'être confirmée. On peut cependant imaginer que ces résultats expriment à tout le moins une insatisfaction par rapport à l'offre existante. C'est à la découverte de cette offre que je vous propose de partir maintenant.

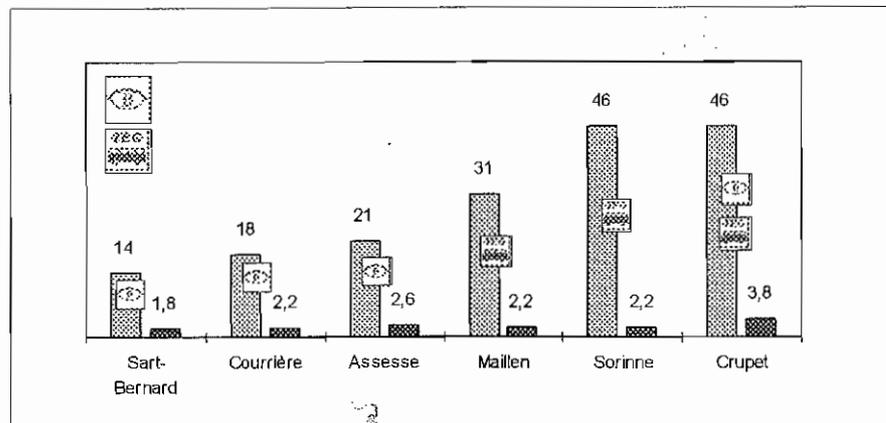
Crupet-Namur aujourd'hui.

En quoi l'offre de transports public est-elle ou non convenable? Voici deux indicateurs que je propose d'étudier: les destinations offertes et la durée des trajets. La comparaison avec l'offre existante dans d'autres centres villageois de l'entité m'a aussi paru intéressante.

Du point de vue destinations, Crupet est avec Florée, le seul village de l'entité duquel on ne puisse rejoindre Assesse en transport public.

Florée n'est d'ailleurs desservi par aucune ligne TEC, contrairement à Crupet que traverse à sa périphérie la ligne 128a (rue Trou d'Herbois, rue Pirauchamps). Elle y dispose de deux arrêts. Rejoindre Namur via Yvoir est possible tous les jours, sauf le dimanche. Les meilleures correspondances s'effectuent tôt le matin vers Namur via un train de pointe (46'). Le soir, un retour peut s'effectuer en 38' ou 39' et - seulement - pour autant que la correspondance à Yvoir soit assurée (3' ou 5' de battement!). En dehors de ces moments, il faut compter 1h05 à 1h10 de trajet, dans un sens comme dans l'autre.

Si deux mouvements sont prévus le samedi, il est impossible d'aller à Namur ce jour là en matinée. Impossible aussi de parvenir à Crupet en soirée. Le dimanche, il n'y a pas de mouvement.



Durée minimale et coût et trajet simple vers Namur (Gare SNCB ou place de la Station) au départ des villages.

Un regard sur le graphique vaut plus qu'un trop long commentaire. A part Florée, qui n'apparaît pas pour la raison mentionnée ci-dessus, Crupet est le seul point de départ qui ne dispose pas de connexion directe de et vers Namur. Le trajet, plus long en temps l'est aussi en kilométrage, d'où un coût plus élevé.

Des pistes

Dans certaines zones rurales des solutions aux problèmes de déplacements ont déjà été testées, soit via l'aménagement des lignes existantes, soit par la mise en place de solutions originales.

Ainsi, la question de l'utilisation des transports scolaires par le public a déjà fait l'objet d'expérimentation. L'idée du mini-bus interne à la zone communale, tel que suggéré par l'enquête est une alternative.

Quant à l'aménagement des lignes existantes, un membre de notre forum n'a-t-il pas suggéré un prolongement vers Crupet, voire Assesse de l'une, voire des deux lignes (4 et 433), desservant Mont? Une solution qui aurait le double avantage de rejoindre tant Assesse (administration, gare), que la Clinique de Mont-Godinne et la gare IC-IR de Lustin.

A tout le moins, ne serait-ou pas en droit d'espérer une amélioration de la correspondance TEC - SNCB à Yvoir?

... Quand refaire le monde n'est pas possible!

(*) la méthode d'enquête ne permet pas de distinguer s'il s'agit destinations finales (aller à Assesse par exemple) ou intermédiaires (aller à Assesse et prendre le train vers Namur).

Patrick Colignon

CRUPET VIA LA GARE DE YVOIR

A. Pour aller jusque la gare de Yvoir

EN SEMAINE

 EN TRAIN	semaine	aller + trains de pointe	semaine	aller
		H15 H16 7h49 16h46 17h47 H35 8h10 17h07 18h07		H18 H25
		H45 H63 7h13 8h05 H25 6h51 7h44 retour + pointe		H42 H35 retour

 EN BUS	Ligne 433 (semaine)	aller
		7h20 8h20 10h20 12h20 12h40 16h22 17h20 18h20 17h09 7h59 10h09 12h09 13h09 14h09 16h09 17h09 18h09 20h09 7h56 8h56 10h56 12h56 14h56 16h58 17h56 18h56 8h34 7h22 9h34 11h34 12h34 13h34 15h34 16h34 17h34 19h34 (*) retour

LE SAMEDI

 EN TRAIN	WE	aller	WE	aller
	Bruxelles Nord	H15	Dinant	H23
	Namur	H10	Yvoir	H30
	Yvoir	H30		H30
		retour		retour

 EN BUS	Ligne 423 (samedi)	aller
	Namur	8h20 10h20 12h20 14h20 16h20 18h20 20h20 8h09 10h09 12h09 14h09 16h09 18h09 20h09 22h09 Yvoir
		9h10 11h10 13h10 15h10 17h10 19h10 21h10 7h34 9h34 11h34 13h34 15h34 17h34 19h34 21h34 retour

B. Pour aller de la gare de Yvoir à Crupet

 **EN BUS**

EN SEMAINE

Ligne 128a (semaine)	(*)	aller
		7h10 9h10 13h10 16h40 17h10 17h40 18h10 7h14 7h36 13h20 17h25 18h10 7h24 9h25 13h27 16h57 17h25 17h53 18h23 6h59 7h19 13h05 17h10 17h57 retour

LE SAMEDI

Ligne 128a (samedi)	aller
Yvoir	8h05 12h45
Crupet (Chap. St-Roch)	12h45 17h45
	12h21 12h55 12h32 17h32 retour

(*) uniquement le mercredi en période scolaire

Reine COLIGE

Pédicure - Podologue



Se rend à domicile

Reçoit les mardi et samedi, de 16 à 20h.

Tél. 081 46.15.54

Rue de Brimez, 127 - 5100 WÉPION

Testez-moi!



Elle ne se contente pas d'être belle. Testez-la!

Belle, techniquement affûtée, la Mazda6 (Sedan, Hatchback ou Sports@Wagon) possède un redoutable pouvoir de séduction. Ajoutez-y un caractère enjoué et une solide dose d'ingéniosité et vous comprendrez pourquoi vous cédez à son charme. L'esprit tranquille : la Mazda6 offre une gamme complète d'équipements de sécurité, 12 années de garantie contre la rouille perforante et 5 ans de Mazda Road Assistance. Cerise sur le gâteau, elle répond déjà aux normes d'émission Euro4, une première pour les Diesels. Tout profit pour l'environnement et vos finances. De fait, vous bénéficiez d'une remise sur la taxe de mise en circulation. Sur les versions Diesel*, vous ne payez même pas un euro de TMC !

LA SECURITE DE SERIE :

- 6 airbags
- ABS avec répartiteur électronique de freinage
- assistance freinage
- antipatinage
- contrôle dynamique de stabilité

LE CONFORT DE SERIE :

- airco manuel
- vitres avant et rétroviseurs électriques
- installation audio modulaire
- dès la finition TSi : airco automatique, cruise control, ordinateur de bord, volant cuir, vitres arrière électriques

GARANTIES DE SERIE :

- 3 ans (max 100.000 km) de garantie totale
- 12 ans contre la perforation par la rouille
- 5 ans de Mazda Road Assistance

NEW Mazda6: déjà à partir de €19 999. A tester d'urgence chez votre dealer Mazda.

 **Données presse**

* à l'exception du Sports@Wagon 136 ch



Garage QUEVRAIN

Erpent 081 32 05 11

<http://www.quevrain.be>

ENTREPRISE DE NETTOYAGE

MCLEAN

VOITURES - VITRES - BUREAUX
ENTRETIEN JOURNALIER

Avenue Roi Albert, 20 - 5590 CINEY

GSM
0477 236190

Tél. :
083 218611



ATELIER DE GARNISSAGE

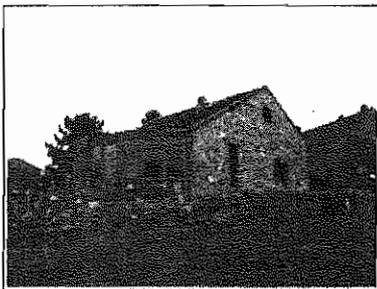
GARNISSAGE DE FAUTEUILS, SALONS
CHAISES DE TOUS STYLES
CONFECTION DE COUSSINS

RUE DU COMTE, 3 - 5332 CRUPET
TÉL. 083 69 90 56 - FAX. 083 69 03 45
GSM 0475 61 48 07

GÎTE RURAL À CRUPET

Le Cyclo

Un gîte chaleureux - 2 Épis



- bâtiment en pierre entièrement aménagé
- pour 3 ou 4 personnes
- salon (sans TV), cuisine équipée, 1 chambre, salle de bain
- terrasse bien exposée, jardin

TARIF 2002

WE : 75 € - SEMAINE : 150 €
Charges : 6 € (été) - 8 € (hiver)

Patrick et Dominique Collignon-Disclez
rue Haute, 34 - 5332 CRUPET
083 69.92.75

BOTTON G. & Fils

- VIDANGE fosses septiques
- DÉBOUCHAGE canalisations



- Curage d'égouts & avaloirs communaux
- Nettoyage de citerne à eaux

- Location WC portable pour FESTIVITÉS



4 Rue de Lustin - 5330 MAILLEN
083 65 51 39 - NAMUR 081 74 25 88

AGREATION REGION WALLONNE

Nous sommes dans les Pages d'Or®

SABLAGE - REJOINTOYAGE
HYDROFUGATION
RÉPARATION DE FAÇADES

Christian TITEUX

Chaussée de Dinant, 21a
5334 FLOREE - ☎ (083) 65 50 23

Patron présent sur le chantier

Pas de sous-traitance

JLB

Jacques Léonet-Pairon

Décoration intérieur
et extérieur

Revêtements de sols

Stores d'intérieur

Garnissage

La Fagne, 34 - B-5330 Assesse

Tél. (083) 65.63.72

Ets F. DELVAUX & C^o



Parquets
& Isolation

BOIS
PANNEAUX
PORTES
LAMBRIS

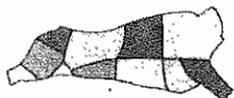
Avenue Schlögel, 39-41 - 5590 CINEY

Tél. 083 21 25 27 - 21 18 48 - Fax. 083 21 12 43

Boucherie Charcuterie

DELOBBE

Bœuf - Veau - Porc - Volaille



Rue du Try d' Andoy 5
5530 DURNAL

Tél. 083 69 91 70

On porte à domicile

"Le Bon Petit Diable"



taverne - restaurant

Cuisine du Terroir

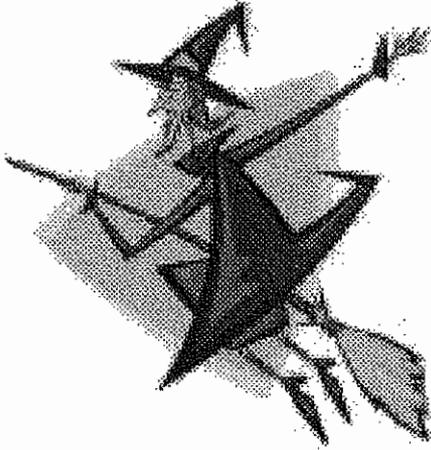
FERMÉ LE MERCREDI

Truites fraîches

Crêpes

TERRASSE

Rue Haute, 8 - 5332 CRUPET • Tél. (083) 69 02 98



Procès en sorcellerie en 1721 à Crupet

Le 4 juillet 1721 Jean Simon Dartois porte plainte à la haute cour et Justice de Crupet contre Margueritte Delcour dite Englebert.

Document de la haute cour et justice de Crupet (Archives du Royaume)

« Messieurs les échevins de la haute cour et justice de Crupet.

Afin que les crimes ne demeurent pas impunis et que chacun soit châtié suivant ses mérites.

Enquête devant Monseigneur le Marquis de Dëynse Seigneur de ce lieu, joint de son officier Joseph Zandro. Demande que les témoins soient examinés :

Qui sont ceux, celle ou celui, qui ont appelé le 23 juin 1721 Margueritte Delcour dans leur maison ?

Qui sont ceux, celle ou celui, qui l'ont taxé d'être sorcière ?

Qui sont ceux, celle ou celui, qui lui ont dit qu'ils l'avaient vue à la danse près « le bâtis de l'hospital » ?

Qui sont ceux, celle ou celui, qui lui ont dit qu'elle aurait à quitter le poisson à son enfant qui était malade dans la dite maison ?

Qui sont ceux, celle ou celui, qui après que la dite Margueritte leur ait répondu qu'elle n'avait pas pouvoir de les guérir, l'ont battue et maltraitée à coup de bâton ?

Qui sont ceux, celle ou celui, qui ont donné des menaces s'il y avait quelqu'un qui les accusait ?

Qui sont ceux, celle ou celui, qui ont assisté à la dite fille à répondre qu'elle n'était pas sorcière et ensuite ont assisté l'homme de la dite maison à lui enlever les bas, la pendre dans la cheminée au dessus du feu et lui brûler les pieds ?

Qui sont ceux, celle ou celui, qui ont assisté à la jeter sur le feu, lui marcher sur le ventre et fait plusieurs autres mauvais traitements à la dite Margueritte ?

Partant Messieurs de la cour avoir à les interroger.

Le 5 juillet 1721. »

(D'après les documents on comprend que Hubert Salpeteur et Guilme Dartois sont échevins à la haute cour)

D'après les différentes dépositions : La dite maison est celle de Pierre Daffe.

« Margueritte Doimeaux épouse de Pierre Daffe a appelé Margueritte Delcour dite Englebert pour venir auprès de son enfant malade.

Lors de la tragique soirée, Margueritte Doimeaux tenait l'enfant malade. Margueritte Delcour a dit à Pierre Daffe qu'il fallait prendre des aiguilles et les ficher dans un cœur de bœuf, puis ensuite mettre au feu dans un pot, Celle qui viendrait le découvrir serait la sorcière qui avait donné le poison.

La cour a entendu le jeune Pierre Daffe (18 ans). Il a confirmé que sa maman avait appelé Margueritte Decour pour venir dans leur maison. Les hommes ont dit qu'elle était sorcière. Les hommes : Nicolas Bodart, Jean Simon Dartois et son père Pierre Daffe ont dit à Margueritte qu'elle devait quitter le poisson à son frère qui était malade. Le greffier Hubert Salpeteur (pour Pierre Daffe (18ans) qui ne sait pas écrire). «

Le jugement a été prononcé le 20 mars 1722. Apparemment, il a abouti à un non-lieu. Par la suite, il y a eu plusieurs procès entre les différents protagonistes. Notamment un procès entre Jean Simon Dartois (« pour garder l'honneur ») et Margueritte Delcour. Un procès entre Jean Simon Dartois contre Pierre Daffe ...

L'histoire se termine relativement bien, mais elle se passe au 18^{ème} siècle. 100 ans plutôt, il en aurait été malheureusement tout autrement. Margueritte Delcour aurait certainement connu le sort de la femme de « Barabas » entre Sart-Bernard et Wierde (Conduite au bûcher vers 1650).

Sorcières et sorcellerie



Le terme évoque une vieille femme capable, par ces sortilèges, de ramener l'amour de l'amant infidèle, de provoquer la mort du mari jaloux ou de faire crever la vache de la voisine.

Il faut cependant dépasser cette vision romantique car la notion a fortement évolué au cours du temps.

La notion de sorcière remonte à l'ère pré-chrétienne. On considère alors qu'il existe des êtres démoniaques qui séjournent dans les haies. Ainsi, chez les Babyloniens, les démons et les sorcières ont un rôle particulièrement important. Depuis les débuts de l'ère chrétienne, l'Eglise renforce ces croyances en jouant sur la peur du diable.

La sorcière nocturne apparaît notamment dans les récits des premiers siècles de notre ère. Des auteurs, comme Apulée, font souvent allusion à une créature qui vole la nuit, pousse des hurlements et se révèle avide de chair et du sang des humains. Appelée stryge, elle se présente sous la forme d'un hibou, mais il s'agit en réalité d'un être provenant de la transformation de certaines femmes. Les intellectuelles savent très bien qu'un tel être est purement imaginaire. Mais il semble en aller différemment pour les peuples germaniques. Ainsi la loi des Francs parle de la stryge comme si elle existait réellement.

Les pénitentiels, ces ouvrages destinés aux prêtres et contenant les pénitences dues pour les différents péchés, font état de la croyance en ces femmes luxurieuses et cannibales.

Alors que le peuple ajoute foi à de telles fables, les lettrés jusqu'au 13^{ème} siècle refusent d'admettre l'existence d'une sorcière nocturne. Au moyen âge, les paysans s'efforcent d'expliquer par la magie les grands moments de l'existence humaine (la vie, la mort, ...). Ces hommes et femmes frustes ont recours à la guérisseuse, à la sorcière pour résoudre leurs problèmes, tout en la redoutant lorsqu'ils ne sollicitent pas son aide.

Les choses se gâtent au 14^{ème} et 15^{ème} siècles, lorsque l'Eglise commence à y mêler les cathares ou l'ordre du Temple. Désormais, pour l'Eglise, tous les adeptes des sabbats sont coupables d'hérésie. En effet, à cette époque, ce qui préoccupe les clercs ce n'est pas la sorcellerie et ses fantasmes, mais l'hérésie. La papauté, Grégoire IX en 1233, confie aux dominicains le soin de pourchasser les hérétiques. Sans l'inquisition et la torture, le thème de la sorcellerie n'aurait pas connu en Europe le développement qui a été le sien. Le mouvement de répression s'accélère pour atteindre son paroxysme au XVI^{ème} siècle.

Ensuite, les esprits évoluent. Le rationalisme, précurseur du siècle des Lumières commencent à remettre en question « la chasse aux sorcières ».

Progressivement les tortures et violences s'atténuent. En France, grâce aux efforts de Colbert, il sera mis un terme aux procès de sorcellerie. Après quelques ultimes soubresauts, les bûchers s'éteignent partout en Europe. En conséquence, il n'y a pas de sorciers, il n'y a que de prétendus sorciers. L'idée que les cas de sorcellerie relèvent de la médecine fait son chemin.

De nos jours encore, les efforts du rationalisme pour éradiquer les vieilles croyances sont loin d'avoir triomphé.

Pascal ANDRE



Le rêve de Gaston – Le rêve de Gaston

L'avant-dernier épisode de l'histoire de Gaston (Crup'échos N°60) a suscité pas mal de réactions de la part de nos lecteurs...

En effet, il relatait l'imminence d'une construction importante sur le plateau des Loges : cet hôtel - hôpital pour handicapés (HHH), agrémenté d'un garage pour leurs monorettes, ces fameux véhicules "« air-terre-mer », d'un hélicoptère, et d'un centre de thalassothérapie, a fait frémir les habitants de la rue des Loges, et les Crupétois, d'ailleurs...

Leurs appels furent nombreux, ce qui prouve, s'il en est encore besoin, que nous sommes lus avec intérêt et attention... d'autant plus que des études relatives à un possible futur projet d'installation d'éoliennes, imaginé par nos responsables administratifs, semblait bien ficelé, tandis que notre récit... était cousu de fil blanc... !

Mais l'épisode final va mettre les choses au point, et comme on dit en ces cas-là « toute ressemblance avec des lieux ou des personnes existant ou ayant existé, est purement imaginaire »...

Nous remercions nos lecteurs d'avoir eu tant de patience et leurs présentons nos excuses pour les émotions que nous leurs avons inconsciemment créées. Pour ceux qui auraient pu louper l'un ou l'autre article, signalons que les exemplaires précédents de CRUP'ECHOS peuvent toujours être obtenus soit au Syndicat d'Initiative, (ancien presbytère) soit chez les rédacteurs. D'autre part, rappelons que les textes wallons de cette série paraîtront dans les prochaines éditions du Chwès , 4 rue des Granges à 5100 WEPION.

CRUPET ANNO 2050...

L'achèvement du PALAIS DU HANDICAPE , plus couramment appelé HHH eut lieu fin 2003, en apothéose de l'année du Handicapé.

L'inauguration officielle eut lieu en présence des plus hautes autorités. Gaston fut fait Chevalier et la rue des Loges portera désormais son nom .

Grâce au développement du HHH, et de la région qui profita de ses retombées, CRUPET a repris son ancienne orthographe CRUPEY , mais aussi son autonomie communale. Le village est devenu un petit paradis fiscal, connaissant ainsi une ère nouvelle, et rivalisant bientôt avec Liechtenstein ou Monaco.

Des vignobles ont vu le jour, bientôt regroupés en coopérative et donnant naissance au vin local LE CRUPEYROLE.

Le donjon est devenu propriété de CRUP'ECHOS, qui y tient ses assises mensuelles, et y reçoit les plus grands auteurs contemporains.

Connaissant déjà les rues du Comte et du Pays du Roi, il était normal que les autres rues crupétoises soient bientôt rebaptisées : c'est ainsi que la rue Basse est devenue rue des Nobles, la rue de Mont, rue de la Princesse Clémentine, la rue Haute sera la rue Saint-Antoine, la rue du Dessus / rue Saint Martin, la rue Trou d'Herbois / rue Saint Roch, la rue de Messe/ rue Joseph Collot et Pirauchamps, rue de la Vierge , s'étendant jusqu'au Pont de Bauche... La rue Saint Joseph est devenue rue Saint Crépin, le quartier des Loges prenant évidemment le nom de Centre CHEVALIER GASTON.

Le village est méconnaissable : l'évolution du HHH est telle que les routes d'accès ont dû être sérieusement élargies, et leur structure modifiée : le plan de CRUPEY s'agrémenta de nouveaux quartiers, des dizaines de constructions ayant vu le jour le long des routes de Ronchinne, Bauche, Assesse et Maillen.

Les hôtels, restaurants, auberges foisonnent et rivalisent de présentation et d'ingéniosité. Les bâtiments à destination industrielle, les fermes et de nombreuses maisons particulières ont été transformées en résidences. Les remises, annexes, les bâtiments désaffectés, hybrides ou inconvenants ont été sacrifiés et laissent la place à un vieux CRUPEY piétonnier qui fait l'admiration générale, et cela a amené le village à être classé parmi les plus beaux d'EUROPE !

Seuls vestiges du passé glorieux : l'Eglise Saint Martin restaurée, les Grottes Saint Antoine cachées sous un écrin de verdure, le château-donjon , relié au Sacré-Cœur par un téléphérique du meilleur goût.

Gaston a sa statue sur la Plaine des Sports, à proximité d'un kiosque où évoluent régulièrement des orchestres champêtres.

Plusieurs musées ont pris la place des bâtiments disparus : musée de l'Agriculture et du Tracteur, musée de la Pêche, musée de la Forge et du véhicule à moteur.

Et surtout... CRUPEY est devenu le VILLAGE DU CINEMA...

Après THANASSE ET CASIMIR, tourné en 1947 avec des acteurs locaux (pour mémoire, notre parrain Jean MOREAUX y fit merveille en Père Géréberne) et LES MAITRES DE L'ORGE tourné en partie à l'Hôtel Restaurant LES RAMIERS en 1988, on a vu défiler chez nous des cinéastes réputés. C'est ainsi qu'une série sur les OVNI, tournée par un crupétois d'origine Baudouin LOTTIN ? A CONNU UN SUCCES INTERNATIONAL. Il mettait en action des extra terrestres qui furent reçus dans les locaux du HHH, et emmenèrent quelques Crupétois privilégiés passer des vacances sur MARS... Le premier à profiter de cette

croisière de l'espace fut évidemment notre héros le Chevalier GASTON dont la monorette aurait dorénavant, s'il en était besoin encore, une diffusion inespérée.

Mais le film qui devait connaître un succès retentissant fut celui des NUTONS IMMORTELS, où l'acteur local Olivier GENDEBIEN fit sensation dans le rôle de JEANDUMAL.

Quant à la comédienne locale Eve JADOT, dans le rôle d'une Mélusine des temps modernes, elle fut vraiment sacrée vedette internationale au départ de ce film... Dans une vie souterraine où les rats, les araignées et les fourmis régnaient en maîtres, les invincibles nutons réalisaient des prouesses jamais imaginées : basé sur le livre LES FOURMIS de Bernard WEBER, cette fresque fut, pendant des années en tête du hit-parade des cinéphiles, et les nombreux couloirs rejoignant les grottes au donjon sont toujours actuellement le but de visites-découvertes de multiples touristes.

A.Q.
Mars 2003.

PLAIDOYER C.C.C.

Ne nous trompons pas, il ne s'agit pas de ce groupe terroriste qui s'est manifesté de façon ignoble il y a une quinzaine d'années.

C.... comme Civisme

C.... comme Citoyenneté

C.... comme Crupet

Au-delà des grands discours et intentions les plus louables qui, souvent pour de très bonnes raisons, ne se concrétisent jamais, nous pouvons personnellement faire preuve de plus de civisme et de citoyenneté dans notre environnement immédiat. Deux exemples vécus récemment :

- Le premier concerne un «grand feu» de quelques mètres cubes de détritiques, dont une majorité de plastics, qui s'est consumé pendant des jours et des nuits polluant un des coins retirés d'un hameau de Crupet.
- L'autre concerne une pollution au mazout (sans doute par un camion citerne) au travers du village de Crupet, dont l'administration communale (et ce n'est pas sa faute, mais de la notre !) n'a été informée que le surlendemain après que les fortes pluies aient fait leur effet en diluant et emportant les hydrocarbures dans nos rivières.

Eau secours !

C'est le mauvais emploi des désherbants qui est en point de mire de « Eau Secours ! », la nouvelle campagne de la SPGE (Société publique de gestion de l'eau). Il suffit d'un demi-microgramme de résidus de ces produits par litre d'eau pour que celle-ci ne soit plus potable. Le mois de mars est l'une des principales périodes de pulvérisation de désherbants, tant chez les agriculteurs que chez les particuliers. C'est donc le moment qu'a choisi la SPGE (www.spge.be) pour sensibiliser le public wallon au respect de son patrimoine aquifère. Respecter le dosage, éviter de renverser, ne pas pulvériser des surfaces imperméables : autant de gestes simples qui permettent de désherber efficacement sans nuire à notre environnement. N.R.



Essayons donc la recette C.C.C.

L'administration communale nous a fait savoir que pendant les week-ends et jours fériés, un service de garde est assuré par les membres du collège échevinal au numéro 083/ 65.50.55.

Le printemps est à notre porte et c'est le moment des grands nettoyages, de la lutte contre les mauvaises herbes, etc. Nous avons relevé dans la presse deux articles que nous reproduisons ci-dessous et qui peuvent nous inspirer une conduite plus respectueuse de notre environnement.

F.B.

PROVINCE

Collecte des plastiques agricoles

Du mardi 29 avril au jeudi 8 mai, la section environnement du Bureau économique de la province de Namur (BEPN) informe les agriculteurs qu'ils pourront apporter gratuitement les plastiques agricoles non dangereux dans les 31 parcs à conteneurs répartis sur la province et dans certains dépôts communaux. Pour connaître les plastiques concernés et les consignes à respecter : 081-71.82.11. (C. Bt.)



LES RAMIERS

Restaurant gastronomique

Prix (euros)	de	à
Lunch	31	
Carte	45	59
Menu	31	56

Fermeture hebdomadaire : lundi soir - mardi
Par beau temps, dîner à la terrasse.

HÔTEL * * * *



DU MOULIN
DES RAMIERS

<http://www.moulins.ramiers.be>
E-mail: info@moulins.ramiers.be

à CRUPET - ☎ 083 69.90.70

Fax : 083 69.98.68

À l'abri des Étoiles



Rue Haute, 14 - 5332 CRUPET

Tél.: 083 69 05 41 - Fax.: 083 69 92 68
Fermé le mercredi et le jeudi, sauf réservation

*Notre menu "Plaisir" 3^e anniversaire
5 services au choix, sélection de vins comprise
au prix féérique de 54 euros*



*Notre menu "Terroir" en trois services
vous est proposé de bouche à oreille
pour 25 euros*



*Notre menu de Fêtes, vins compris
au prix de 125 euros*



- Service traiteur
- Carte des vins exceptionnelle (400 réf.)
- En 1989, lauréat des meilleurs sommeliers de Belgique
- En 2000, sélectionné dans les 10 meilleurs restaurants de gibier de Belgique